

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES POLITIQUES

DIVISION DES POLITIQUES

Personne-ressource :

Sunny Kwon, avocat
Division des politiques
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 7^e étage
Toronto ON M5G 2K1

Ligne directe : (416) 326-4931
N^o principal : (416) 326-2500
Télec. : (416) 326-2699
Courriel : sunny.kwon@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 1

Site Web :

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : (416) 326-2500

BREF APERÇU

La Division des politiques est le point central des services de conseil et de soutien en matière de politiques juridiques et ministérielles stratégiques au sein du ministère du Procureur général. La Division collabore étroitement avec les bureaux du ministre et du sous-procureur général, avec le Bureau du Conseil des ministres, d'autres ministères et d'autres gouvernements.

La Division des politiques est responsable des attributions suivantes :

- Élaborer des politiques et fournir des conseils juridiques (comme les politiques relatives à la justice civile et familiale) dans des domaines régis par plus de 100 lois qui sont du ressort du procureur général.
- Élaborer des politiques stratégiques pour répondre à des questions prioritaires au gouvernement au pouvoir, y compris des travaux de consultation et de coopération avec d'autres participants intéressés.
- Coordonner les politiques ministérielles (comme le soutien aux réunions du Conseil des ministres, les demandes du Bureau du Conseil des ministres, les rencontres fédérales-provinciales-territoriales, les réponses à d'autres gouvernements et autres demandes).
- Appuyer les politiques et conseils aux autres divisions du ministère du Procureur général et à d'autres ministères engagés dans l'élaboration de politiques.
- Gérer les responsabilités juridiques du ministère à l'égard de certaines professions (avocats, architectes, ingénieurs et comptables) et des intérêts des groupes requérant la reconnaissance professionnelle.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Les stagiaires en droit participent activement à tous les aspects du travail, dont la recherche juridique, l'élaboration d'exposés sur les options de politiques, la préparation de mémoires devant le Conseil des ministres, la préparation de rapports pour les cadres supérieurs et le procureur général, ainsi que le traitement de la correspondance du ministre. Les stagiaires participent aussi aux comités interministériels et intraministériels sur les projets législatifs et politiques.